

FRIBOURG AVANCE...

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

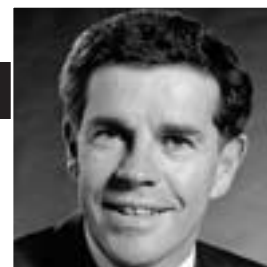
Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Plan de quartier pour Torry-Est	8
Le Sentier des Sapins	9
Le commerce local en ville de Fribourg	10 11
Internet dans les classes enfantines et primaires	12 13
La nouvelle ACLF	15
A la Bibliothèque In der Bibliothek	16
Die Zauberlaterne	17
Mémento	19 20

Les dernières semaines de l'année 2005 ont été marquées par l'avancement décisif de deux projets particulièrement importants pour le développement de notre ville.

L'un concerne le plébiscite par lequel le Conseil général a accepté la participation financière de notre commune à la réalisation du **site sportif de Saint-Léonard**. Ce projet, destiné prioritairement à la jeunesse de notre région, prévoit la construction de deux terrains de football en matière synthétique, d'une halle omnisports affectée principalement à la pratique du basketball et d'une deuxième piste de glace. La ville participe à raison de 5 millions de francs à ce projet dont le coût total est estimé à 32 millions. Cet apport très modeste s'explique par les participations im-

portantes de sponsors privés, de l'Etat et des communes. En outre, la Confédération participera pour un montant de 2,5 millions de francs. En effet, deux centres sportifs d'intérêt national seront créés dans notre ville par ce projet, l'un pour le basketball, l'autre pour le hockey sur glace. Ces nouvelles constructions sportives permettront ainsi aux mouvements juniors du football, du basketball et du hockey de se développer et de donner la possibilité à des milliers de jeunes sportifs de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions.

L'autre concerne le projet du **pont de la Poya**. La circulation dans notre ville est caractérisée par l'engorgement du centre historique du quartier du Bourg. Il en résulte d'importantes nuisances dans les quartiers d'habitation et une dégra-



dation de monuments historiques tels que la cathédrale Saint-Nicolas. Cette situation est également pénalisante pour les transports publics et dangereuse pour les piétons. Afin de résoudre ces problèmes, une nouvelle liaison routière est planifiée pour relier la rive droite de la Sarine, son arrière-pays et le quartier du Schoenberg à la ville et à la jonction Fribourg-Nord de l'A12. Dans ce but, l'été dernier, le Service des ponts et chaussées a mis à l'enquête publique ce projet. Il comprend l'aménagement routier à partir du carrefour Saint-Barthélemy, le futur carrefour Bellevue, le pont

(Suite en page 3)

CONCOURS

221 5/10

WETTBEWERB

«Petites artères
à Fribourg (II)»

Cette petite artère transversale du Bourg fait inmanquablement penser à l'ancien nom d'un établissement public, mais aussi à un certain Balthasar. Son nom?

Réponse jusqu'au 18 février 2006 à
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg.

«Strässchen und Wege
in Fribourg (II)»

Dieses Quersträsschen im Burgquartier erinnert unweigerlich an den ehemaligen Namen einer Gaststätte, aber auch an einen gewissen Balthasar. Wie heisst es?

Antwort bis spätestens 18. Februar 2006
einsenden an «Wettbewerb 1700»,
Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Fribourg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élus au Conseil général M^{me} Sandra Daguet, M. Pius Odermatt et M. Pierre-Yves Jonin, en remplacement respectivement de MM. François Eugster, Ulrich Bosshard et Gilbert Fasel;
- a désigné M^{me} Monique Romanens comme nouvelle déléguée à l'Assemblée des délégués de la CUTAF;
- a désigné M. Markus Baumer, chef de service de Culture et tourisme, pour représenter la Ville au comité de l'Association du Musée Gutenberg, avec voix consultative;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M. Gilbert Fasel et de la Chambre des Scholares de M. Jean Baeriswyl;
- a pris acte de la démission du PPS des sapeurs-pompiers de M. Gabriel Francey;
- a pris acte du dépôt de la demande de référendum communal contre le crédit de construction de la salle de spectacle des Grand-Places et fait procéder au contrôle des signatures;
- a décidé l'adhésion de la Ville de Fribourg à la nouvelle Fondation «Espace Mittelland – un réseau de collaboration économique»;
- a constaté que le projet d'acte et le verbal de droit distinct et permanent, sur le fonds de l'ancienne gare, correspondent exactement aux conclusions des négociations tripartites effectuées entre les CFF, l'Association Ancienne-Gare et la Ville de Fribourg, et décidé la signature de l'acte;
- a approuvé le règlement et les documents relatifs au concours d'architecture organisé sur le site du «Champ-des-Fontaines»;

- a adopté le plan d'aménagement de détail «Les Neigles» et l'a transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour approbation;
- a autorisé les Services industriels à signer la convention prévue avec la Commune de Corminbœuf pour la gestion de son service des eaux;
- a décidé d'accorder une garantie de déficit de 4000 francs à M. Hubert Audriaz pour l'aménagement du Jardin magique à la Commanderie de Saint-Jean;
- a décidé le versement d'une subvention de 2000 francs au Centre de loisirs du Schoenberg, pour son atelier de bougies, et à la Tuile, pour son «Festival de soupes», au Kiosque à musique, par le biais de la recette 2005 des parcomètres à buts sociaux;
- a décidé de parrainer un arbre de la forêt des «Nouvelles Racines» de Baradero, en Argentine, pour un montant de 150 francs;
- a décidé l'introduction de la vignette-habitant dans le quartier du Jura;
- a procédé au renouvellement des concessions de taxis pour 2006.

FRIBOURG AVANCE...

de la Poya passant au-dessus de la Sarine et de la station d'épuration, la galerie de la Poya reliant l'extrémité nord-ouest du pont à la route de Morat. Parallèlement, afin d'éviter les reports de trafic, les communes de Fribourg et de Granges-Paccot ont mis en consultation un plan directeur partiel des transports. Ce document, indissociable du pont de la Poya, détermine les mesures d'accompagnement à prendre, afin que les charges de trafic n'augmentent pas, suite à la mise en service du pont. Les séances de conciliation avec les opposants se déroulent bien. La nécessité de la construction du pont n'est remise en question par personne. Dès lors, le calendrier fixé par le Conseil d'Etat, à savoir présentation du décret au Grand Conseil ce printemps et votation en septembre prochain, sera respecté. Il semble dès lors raisonnable de penser que ce qui n'était qu'un beau projet pendant trop longtemps devienne enfin réalité.

Claude Masset

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- erklärt Sandra Daguet, Pius Odermatt und Pierre-Yves Jonin als Nachfolgerin und Nachfolger von François Eugster, Ulrich Bosshard und Gilbert Fasel als in den Generalrat gewählt;
- bezeichnet Monique Romanens als neue Delegierte in der Delegiertenversammlung der CUTAF;
- bezeichnet Markus Baumer, Dienstchef für Kultur und Tourismus, als Vertreter der Stadt im Vorstand des Vereins Gutenbergmuseum, mit beratender Stimme;
- nimmt den Rücktritt von Gilbert Fasel aus dem Generalrat und von Jean Baeriswyl aus der Schulerrenkammer zur Kenntnis;
- nimmt den Rücktritt von Gabriel Francey aus dem EHP des Feuerwehrbataillons zur Kenntnis;
- nimmt die Einreichung des Referendums auf Gemeindeebene gegen den Baukredit des Gastspielhauses an der Schützenmatte zur Kenntnis und lässt die Kontrolle der Unterschriften vornehmen;
- beschliesst den Beitritt der Stadt Freiburg zur neuen Stiftung «Espace Mittelland – ein Netz wirtschaftlicher Zusammenarbeit»;

- stellt fest, dass der Entwurf der Urkunde und das Verbal des selbstständigen und dauernden Baurechts auf dem Grundstück des Alten Bahnhofs den Schlussfolgerungen der Dreierverhandlungen zwischen den SBB, der Vereinigung Alter Bahnhof und der Stadt Freiburg genau entspricht, und beschliesst, die Urkunde zu unterzeichnen;
- genehmigt das Reglement und die Unterlagen betr. den für das Gelände «Champ-des-Fontaines» veranstalteten Architekturwettbewerb;
- verabschiedet den Detailbebauungsplan «Les Neigles» und überweist ihn an die Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion zur Genehmigung;
- ermächtigt die Industriellen Dienste, das mit der Gemeinde Corminbœuf vorgesehene Abkommen über die Verwaltung ihrer Wasserversorgung zu unterzeichnen;
- beschliesst, Hubert Audriaz eine Defizitgarantie von 4000 Franken für die Einrichtung des Zaubergartens in der Johanniterkomturei zu gewähren;
- beschliesst, an das Freizeitzentrum Schönberg für sein Kerzenatelier und an die Vereinigung La Tuile für ihr «Suppenfestival» im Musikpavillon eine Subvention von 2000 Franken aus den Einkünften 2005 der Parkuhren mit Sozialzweck zu zahlen;
- beschliesst, für einen Betrag von 150 Franken die Schirmherrschaft über einen Baum des Waldes «Neue Wurzeln» in Baradero, Argentinien, zu übernehmen;
- beschliesst die Einführung der Einwohnervignette im Juraquartier;
- erneuert die Taxikonzessionen für das Jahr 2006.

(Suite de la page 1)

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2005, la population légale de la ville était de 33 944 habitants, soit en diminution de 53 personnes par rapport à la fin novembre 2005 (33 997). Sur ce nombre, 22 979 personnes étaient d'origine suisse (-18), 10 965 d'origine étrangère (-35). La population en séjour était au 31 décembre 2005 de 3280, soit en diminution de 61 (3341). Le chiffre de la population totale était donc à la fin décembre 2005 de 37 224 (37 338).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2005, la ville de Fribourg comptait 1044 chômeurs (+67), pour un taux de 5,68% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,36% par rapport au 9 décembre 2005 (5,32%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,22% de la population active, ce qui représente 1695 personnes (+66).

Après la culture, le sport

CONSEIL GÉNÉRAL

Trois semaines après le débat-fleuve consacré au crédit de construction de la salle de spectacle des Grand-Places, le Conseil général était appelé, le 28 novembre 2005, à voter un crédit pour l'aménagement du site de Saint-Léonard ou, si l'on veut, après la culture au tour du sport.

Le site de Saint-Léonard

Basketball, football et hockey sur glace sont les sports collectifs les plus populaires à Fribourg. Au début des années 1990, un programme d'aménagement tendant à concentrer leurs installations principales sur le site de Saint-Léonard a été conçu par l'architecte sédunoise C. Lorenz. Propriété à parts égales de l'Etat et de la Ville, le stade universitaire comprend, outre le terrain, des terrains annexes en bon état, mais qui ne sont pas homologués pour les compétitions officielles, ainsi qu'un terrain synthétique, aménagé en 1990, et qui nécessitera un assainissement à court terme.

Quant à la patinoire, elle a été construite en 1982. Des travaux importants devront être réalisés à court terme. Il s'agit de remplacer, dès la fin de la saison 2005-2006, l'installation de production de froid qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité. Cette opération obligatoire est devisée à 1,5 million de francs. Il faudra assainir l'ensemble des zones des déambulateurs ainsi que les vestiaires. Par ailleurs, la suroccupation actuelle de l'unique piste de glace provoque des frustrations chez tous les utilisateurs.

Aux termes d'une convention passée avec l'Etat, la Ville peut utiliser, depuis 1982, à raison de 29%, la halle omnisports de Sainte-Croix. Mise à disposition de Fribourg-Olympic, cette salle ne correspond plus aux exigences de Swiss Basket et de la Fédération internationale de basket. Les dimensions du terrain sont insuffisantes, la sécurité



La patinoire de Saint-Léonard sera rénovée et dotée d'une deuxième piste de glace.

n'est pas appropriée et le revêtement du sol n'est pas compatible avec les règles internationales et devra être remplacé dans les deux ans.

Recherche de solutions

Suite aux requêtes justifiées des utilisateurs, les communes de Granges-Paccot, Givisiez, Villars-sur-Glâne et Corninboeuf se sont jointes à Fribourg en 2002 pour étudier la réalisation d'une salle omnisports et d'une seconde patinoire sur le site sportif de Saint-Léonard. La halle omnisports projetée comprendra trois aires de jeux. Implantée dans le prolongement de la salle des fêtes, cette halle pourra accueillir 2600 spectateurs assis. Lors de grandes manifestations, la pose de gradins supplémentaires permettra de porter la capacité à 3000 places environ. Les trois salles seront contiguës avec tous les locaux annexes nécessaires (douches, vestiaires...). L'étage supérieur sera réservé à des locaux administratifs pour la Fédération suisse de basket et la Ligue suisse de basket. Quant à la deuxième piste de glace, elle sera réalisée entre l'actuelle pati-

noire et le cimetière. La patinoire existante subira les rénovations nécessaires.

L'implantation de la deuxième patinoire et de la halle omnisports condamne l'actuelle allée du Cimetière, qui sera remplacée par une allée perpendiculaire à la rue de Morat. Il faudra ainsi réaménager les parkings existants. Un silo à voitures de 250 places, construit à l'impasse de la Sous-Station, permettra de compenser les cases de stationnement supprimées dans le secteur.

Enfin, de nouveaux terrains de football synthétiques ainsi qu'un terrain d'entraînement seront aménagés entre la rue de Morat et le cimetière. La parcelle, occupée par les terrains d'entraînement, sise sur le territoire de Granges-Paccot, fera l'objet d'un droit de superficie en faveur de la société *Sepric International* qui y aménagera un centre commercial réservé essentiellement aux articles et équipements de sport.

Le produit de la redevance unique de 12 750 000 francs provenant de ce droit de superficie sera affecté par la Commune de Fribourg à l'aménagement des nouveaux ter-

rains de football et à la rénovation de la patinoire actuelle. Pour le reste, le financement de l'ensemble des opérations, qui sont devisées au total à 31,8 millions de francs, sera réparti entre les communes partenaires, le Canton, les subventions fédérales, les clubs et le mécénat, si bien que la part nette de la Ville sera de 5 millions de francs.

Un soutien ferme au sport

Appelé à se prononcer sur ce montant, le Conseil général l'accepta par 52 voix contre 5. Tant M. C. Allenspach, président de la Commission de l'édilité que M. C. Joye, président de la Commission financière, avaient préavisé favorablement cet investissement. Les besoins existent, ces équipements sont attendus depuis longtemps. La solution trouvée pour le financement de l'opération est excellente, mais, avant le début du chantier, il faudra veiller à ce que toutes les participations annoncées soient confirmées. PDC et PLR apportent un soutien quasi sans faille au projet, tout au plus M. F. Eugster (PDC) souhaite-t-il, avec d'autres intervenants, qu'une passerelle piétonne soit construite au-dessus de la rue de Morat pour éviter des encombrements de circulation à l'entrée de la ville. A gauche, plusieurs membres regrettent la création d'un nouveau centre commercial. Pour M. G. Bourgarel (LC), ce centre aura un impact sérieux sur le trafic et concurrencera les commerces de Fribourg. Quant à M^{me} A. Burgener Woeffray, elle proposa, au nom du groupe socialiste, le renvoi du crédit afin d'éclaircir le problème du budget d'exploitation. La commune peut-elle supporter cet investissement? Son collègue de parti, M. G.-N. Jelk, apporta son soutien à l'aménagement proposé. Au vote, la demande de renvoi fut rejetée par 47 voix contre 15.

Nach der Kultur: der Sport

GENERALRAT

Drei Wochen nach der Marathondebatte über den Baukredit für das Gastspielhaus Schützenmatte hatte der Generalrat am 28. November 2005 über einen Kredit für den Bau neuer Sportanlagen im St. Leonhard zu befinden; nach der Kultur kam also der Sport an die Reihe.

Die Anlagen im St. Leonhard

Basketball, Fussball und Eishockey sind in Freiburg die beliebtesten Mannschaftssportarten. Zu Beginn der 1990er Jahre hatte der Sittener Architekt C. Lorenz ein Programm entwickelt, um die wichtigsten diesbezüglichen Sportstätten im St. Leonhard zu konzentrieren. Zu je 50% im Besitz des Kantons und der Stadt, umfasst das Universitätsstadion über das Sportfeld hinaus weitere Sportplätze, die zwar in gutem Zustand, doch nicht für offizielle Wettkämpfe zugelassen sind, sowie einen 1990 eingerichteten Kunstrasenplatz, der einer baldigen Sanierung bedarf.

In der 1982 errichteten Eishalle müssen in naher Zukunft umfangreiche Arbeiten durchgeführt werden. Nach dem Ende der Saison 2005-2006 ist die Eiserzeugungsanlage zu ersetzen, da sie die aktuellen Sicherheitsnormen nicht mehr erfüllt. Diese unbedingt erforderliche Massnahme ist auf 1,5 Millionen Franken veranschlagt. Des Weiteren sind sämtliche Gangbereiche und die Garderoben zu sanieren. Im Übrigen ruft die augenblickliche Überbelegung des einzigen Eisfeldes bei allen Benutzern Frustrationen hervor.

Gemäss einem Abkommen mit dem Kanton kann die Stadt seit 1982 die Mehrzwecksporthalle Heiligkreuz zu 29% benutzen. Diese Halle, in der auch Freiburg Olympic spielt, entspricht nicht mehr den Anforderungen von Swiss Basket und des Internationalen Basketballverbandes. Die Grösse des Spielfeldes ist ungenügend, die Sicherheitsnormen werden nicht mehr erfüllt, und der Bodenbelag ist nicht mehr konform mit den internationalen Richtlinien und muss

in den nächsten zwei Jahren ersetzt werden.

Suche nach Lösungen

Im Anschluss an die berechtigten Forderungen der Benutzer haben sich die Gemeinden Granges-Paccot, Givisiez, Villars-sur-Glâne und Corninbœuf im Jahr 2002 mit Freiburg zusammengetan, um gemeinsam den Bau einer Mehrzwecksporthalle und einer zweiten Eishalle in St. Leonhard zu studieren. Die geplante Mehrzwecksporthalle wird drei Spielfelder umfassen. In der Verlängerung der Festhalle gelegen, bietet sie 2600 Sitzplätze. Bei Grossveranstaltungen kann die Kapazität durch zusätzliche Ränge auf ca. 3000 Plätze erhöht werden. Die drei Säle stossen direkt an alle unerlässlichen Nebenräume (Duschen, Garderoben usw.) an. Im Obergeschoss sind Büros für den Schweizer Basketballverband und die Basketball-Nationalliga vorgesehen. Die zweite Eishalle wird zwischen der jetzigen Halle und dem Friedhof errichtet. Die bestehende Eishalle ist umfassend zu erneuern.

Auf Grund der für die zweite Eishalle und die Mehrzwecksporthalle gewählten Standorte wird die jetzige Friedhofsallee aufgehoben und durch eine rechtwinklig zur Murtengasse geführte Allee ersetzt. Des Weiteren sind die bestehenden Parkplätze neu anzulegen. Ein neues Parkhaus für 260 Autos am Impasse de la Sous-Station soll die im ganzen Sektor aufgehobenen Abstellplätze kompensieren.

Schliesslich werden zwischen Murtengasse und Friedhof zwei Kunstrasen-Fussballplätze und ein Trainingsplatz gebaut. Das gegenwärtig mit Trainingsplätzen belegte Grundstück auf Gemeindegebiet von Granges-Paccot wird im Baurecht an die Firma *Sepric International* abgegeben, die dort ein Einkaufszentrum erstellt, das hauptsächlich Sportartikel und Sportausrüstungen anbietet.

Die Summe der für das Baurecht zu entrichtenden einmaligen Gebühr in Höhe von 12 750 000 Franken wird von der Stadt Freiburg für den Bau der neuen Fussballplätze und die Renovierung der bestehenden Eishalle verwendet. Die restliche Finanzierung des Projekts, dessen Kosten auf insgesamt 31,8 Millionen Franken veranschlagt sind, wird zwischen Partnergemeinden, Kanton, Bund, Clubs und privaten Sponsoren aufgeteilt, so dass die Nettoinvestition für die Stadt 5 Millionen Franken beträgt.

Entschieden es Ja für den Sport

Dazu aufgerufen, über diesen Betrag zu befinden, stimmte der Generalrat dem Begehren mit 52 gegen 5 Stimmen zu. Sowohl der Präsident der Baukommission, Christoph Allenspach, als auch je-

ner der Finanzkommission, Claude Joye, hatten die Investition befürwortet. Der Bedarf ist vorhanden, schon seit langem wartet man auf diese Anlagen. Die für die Finanzierung gefundene Lösung ist ausgezeichnet, doch muss man sich vor Baubeginn vergewissern, dass alle angekündigten Beteiligungen auch bestätigt werden. CVP und FDP unterstützen das Projekt vorbehaltlos, sieht man davon ab, dass François Eugster (CVP) mit anderen Rednern den Wunsch äussert, eine Fussgänger-Passerelle über die Murtengasse zu errichten, um Verkehrsstaus am Eingang der Stadt zu vermeiden. Auf der linken Ratsseite bedauern einige Mitglieder den Bau eines neuen Einkaufszentrums. Für Gilles Bourgarel (SB) hat dieses Zentrum erhebliche Auswirkungen auf den Verkehr und konkurrenziert die Geschäfte in der Stadt. Im Namen der SP-Fraktion beantragt Andrea Burgener Woeffray die Rückweisung des Kredits, da zuerst das Problem des Betriebsbudgets zu klären sei. Kann die Gemeinde eine solche Investition tragen? Ihr Parteikollege Guy-Noël Jelk unterstützt das vorgelegte Projekt. Bei der Abstimmung wird der Rückweisungsantrag mit 47 gegen 15 Stimmen abgelehnt.



On recherche scrutatrices et scrutateurs!

BUREAU DE VOTE DE LA VILLE DE FRIBOURG

La période des élections approche à grands pas. En 2006, deux échéances auront lieu: en mars les élections communales et en novembre les élections cantonales.

Dans cette perspective, **la Ville de Fribourg recherche des scrutatrices et des scrutateurs**. Pour les élections communales, le dépouillement se déroulera le dimanche 5 mars, de midi à 22 h environ.

N'hésitez pas à venir apporter votre aide et vivre une expérience enrichissante, qui plus est rémunérée.

Si vous êtes intéressés, veuillez renvoyer l'inscription ci-dessous **sans délai** à l'adresse suivante:

VILLE DE FRIBOURG – Registre électoral – Pl. de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 FRIBOURG



Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ 1700 FRIBOURG

Date de naissance: _____ Profession: _____

Tél.: _____ Portable: _____

Date: _____ Signature: _____

A retourner à:

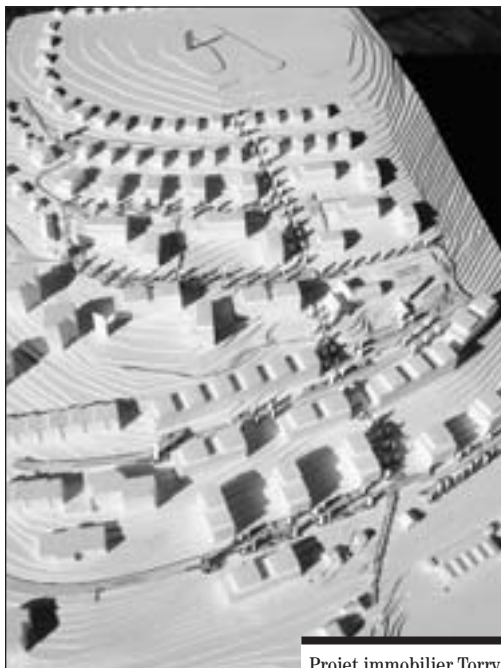
Registre électoral de la Ville de Fribourg, pl. de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg

*Colline de Torry***PLAN DE QUARTIER
POUR TORRY-EST**

Dans le courant de 2004, les Pères Missionnaires de Bethléem, propriétaires d'une grande partie du terrain situé sur la partie est de la colline de Torry à Fribourg, ainsi que la Bourgeoisie de Fribourg, propriétaire du solde du terrain, ont souhaité entreprendre les démarches nécessaires à l'étude de la mise en valeur de ce site.

Ces propriétaires se sont regroupés afin d'assurer un développement cohérent de l'ensemble: ils tiennent à réaliser des logements de qualité, tirant profit des synergies d'un environnement bâti existant. Après diverses rencontres avec les autorités communales et cantonales, et à la suite d'une mise au concours, les maîtres de l'ouvrage ont mandaté l'Atelier d'architecture LZ & A SA pour établir le plan de quartier permettant d'organiser la vente des terrains.

Situé à l'entrée nord de Fribourg, le terrain s'étend sur la colline de Torry et constitue un repère important, aisément reconnaissable, avec une pente en direction de l'est et un dégagement intéressant sur la région de la Singine, ainsi que, vers le sud, en direction du Schoenberg et de la région du Lac-Noir. Côté nord, le terrain est délimité par la frontière communale de Granges-Paccot, dont les terrains sont actuellement en zone agricole. En parallèle au développement du périmètre situé sur la commune de Fribourg, des échanges ont été organisés entre les deux communes, afin de favoriser la mise en valeur globale de la colline. Les différentes discussions se sont pour l'instant limitées à garantir l'accès des transports publics qui pourraient desservir le quartier au-delà des frontières communales.



Projet immobilier Torry.

Objectifs

Le sommet de la colline restera libre de constructions et le tilleul existant sera conservé. On ne construira que sur le flanc de la colline. L'ensemble du terrain représente une surface de 121 000 m², alors que la surface bâtie sera d'environ 70 000 m², soit un indice de construction moyen de 0.58. En fonction des surfaces, le nombre de logements varie entre 450 et 500 pour 1200 à 1500 habitants. Le concept prévoit de valoriser le terrain en plusieurs étapes, sur une durée de cinq à dix ans, de façon à limiter les nuisances pour les habitants, de manière aussi à pouvoir répondre aux besoins du marché sans saturer l'offre de logements, tout en favorisant la mise en œuvre d'habitations de qualité. La structure du quartier laisse la possibilité de construire des «lots» susceptibles de faire intervenir divers investisseurs.

Concept urbanistique

Le quartier du Jura compte environ 9000 habitants et s'est déve-

loppé dans les années 70 de manière à offrir d'abord un ensemble d'appartements et, par la suite, des villas individuelles. Les infrastructures commerciales existent et le centre de quartier se situe aux alentours de l'église Sainte-Thérèse. L'étude des possibilités de construction sur cette partie de la colline de Torry s'inscrit ainsi dans le cadre de l'extension du quartier existant.

L'habitat collectif, plus dense, est implanté au bas de la zone, alors que les maisons individuelles, organisées vers le haut, laissent porter le regard en direction du sommet de la colline, et, à l'inverse, depuis ce point de vue, offre des échappées sur un paysage très intéressant. Autour de la maison des Pères d'Immensee, un périmètre regroupant les surfaces de jeux en plein air pour l'ensemble du quartier devient l'espace de référence pour permettre la vie sociale des habitants. Le chemin existant de l'Abbé-Freeley est mis en valeur et fait l'objet d'un aménagement pour piétons et vélos, reliant l'ensemble du quartier d'est en ouest. Ce chemin en devient «la colonne vertébrale», garantissant un accès public piéton au sommet de la colline. L'ensemble des routes qui desservent les parcelles, ainsi que les cheminements publics principaux, sont réalisés dans le prolongement du réseau existant, de manière à limiter l'impact des voies de circulation. Le projet structure le quartier et affirme sa position en milieu urbain, en renforçant l'axe avenue Jean-Bourgknecht – avenue de Granges-Pac-

cot. Dans la mesure où la Commune de Fribourg et la Commune de Granges-Paccot manifestent la volonté de coordonner le réseau des transports en commun, l'avenue Jean-Bourgknecht peut être prolongée au-delà des limites communales. Les gabarits destinés à l'implantation des constructions sont disposés parallèlement ou perpendiculairement aux courbes de niveau, de façon à profiter de la vue et de l'ensoleillement. Les façades sont orientées est-ouest ou nord-sud, permettant l'organisation de logements traversants. La structure est simple et laisse la flexibilité utile à la mise en place de logements spacieux de différentes typologies, pour répondre au besoin à l'évolution des ménages. Les lignes directrices relatives à la volumétrie des bâtiments, à l'aspect des toitures, à l'organisation des parkings souterrains et des places de parc extérieures, sont des guides assurant un traitement de l'ensemble du site et renforçant l'identité du quartier.

Le projet divise le territoire en quatre zones. Le sommet de la colline, en zone verte, est voué à des loisirs en plein air et ne fera l'objet que d'interventions paysagères minimales. La partie supérieure est destinée à la construction d'habitations individuelles sur des parcelles de 650 à 750 m². La partie intermédiaire permet la mise en place d'habitations groupées, alors que la partie inférieure, plus dense, est prévue pour des habitations collectives. Le nombre de niveaux varie de rez + 2 + attique pour la partie centrale à rez + 3 + attique pour la partie inférieure. Le projet ne précise pas si on organisera le logement en propriété par étage ou en location, mais il offre plusieurs typologies permettant un mélange social, ainsi qu'un traitement de l'ensemble du site.

«Petites artères à Fribourg (II)»

LE SENTIER DES SAPINS

La question 4/10 du concours 1700, posée dans notre édition de Noël, nous amenait à emprunter un raccourci pour monter au Guintzet. Il s'agissait de découvrir, logiquement en ces temps de fêtes, le sentier des Sapins, sans doute l'une des moins connues des petites artères de Fribourg.

Situé dans le quartier des Places, il relie en montant l'avenue du Guintzet à la route du Mont-Blanc, bordant le plateau du Guintzet. Son statut juridique est «chemin public de dévestiture» (terme régional signifiant desserte); il peut être emprunté sur sa partie nord à la fois par les véhicules automobiles et les piétons (accès aux bâtiments n°s 1 et 2 dudit chemin) et sur sa partie sud uniquement par les piétons, puisque son dernier tronçon est constitué d'escaliers. Son assiette a un revêtement de type bitumineux d'une surface de 261 m² et d'une longueur de 104 mètres (58 mètres



– véhicules et piétons, 29 mètres – piétons, 17 mètres – escaliers). Ce sentier a été immatriculé au Registre foncier en 1995.

Sapins de... Bénichon!

«Quémandant de droite et de gauche, elle (la jeunesse de Fribourg) parvient à se procurer (pour la Bénichon), sans bourse délier, de magnifiques sapins...»

«Il ne nous (le commissaire de police) paraîtrait pas impossible,

par mesure de sécurité publique, d'interdire sur le terrain communal l'érection des sapins plantés par la jeunesse, ou de faire garantir par celle-ci, au moyen d'un dépôt de 4 à 500 francs par exemple,

les dommages qui peuvent résulter, pour les citoyens aussi bien que pour la propriété, de la manipulation de ces arbres gigantesques. Quel recours voudrait-on exercer contre la jeunesse de l'Auge ou de la Neuveville, si comme elle a failli le faire l'autre jour, leur sapin avait enfoncé deux ou trois glaces du café de l'Hôtel national?»

AVF / «Rapport de la Police au Conseil communal de la Ville de Fribourg» du 17 octobre 1883, pp. 478-480.

Petit retour au sentier du Dürrenbühl

Dans son N° 219, p. 9, rapportant une anecdote historique de 1840, 1700 évoquait une décision du Conseil communal d'alors de faire détruire le sentier du Dürrenbühl, pour le rendre impraticable en raison de sa dangerosité.

Un fidèle et attentif lecteur, M. Serge Jaquet de Fribourg, se souvient: «...aux environs de 1943 (j'avais alors 10 ans), le passage en question coûtait la modique somme de 10 centimes pour avoir droit à son emprunt. En effet, ce sentier était privé et le gardien veillait au grain! Inutile de préciser qu'un tel 'investissement' était alors impensable et qu'en tant que gamin, nous n'avions de cesse que de courir au plus vite pour échapper à l'ire du personnage...»



Il a été déplacé Le pilier public

Conformément aux prescriptions légales, la Commune est tenue d'informer la population des divers avis officiels par le biais de ce qu'il est coutume d'appeler «le pilier public».

Préalablement situé au carrefour du Temple – plus communément appelé Triangle des Bermudes – le pilier public a dû récemment être déplacé en raison des travaux

entrepris à cet endroit pour la réalisation du multiplexe de cinéma et, si tout va bien, la construction de la salle de spectacle. Il se trouve actuellement au bas de la rue de l'Hôpital, plus précisément, comme le montre la photo, sur le trottoir de la place Georges-Python menant à l'ancien Hôpital des Bourgeois.



Moins stable qu'en périphérie

LE COMMERCE LOCAL EN VILLE DE FRIBOURG



Créé en 2001, le Réseau économique de Fribourg et Région est chargé de soutenir et de développer le tissu économique local des 10 communes membres.



Le soutien aux entreprises et aux commerces

Le Réseau économique de Fribourg et Région a œuvré tout au long de l'année au maintien et à la création de nouvelles entreprises ou commerces: 8 nouvelles raisons sociales ont ainsi été créées grâce au soutien du Réseau économique. Suite à 12 demandes, 8 sociétés ont trouvé une solution de financement. Avec l'accompagnement du Réseau économique, elles ont bénéficié de financements bancaires, d'un micro-crédit – fonds intercommunal instauré depuis 2004, ou d'un financement par Effort Fribourg, la société de capital-risque créée par *Feldschlösschen* en 1997 et à laquelle le Réseau économique participe.

Sont présentés ci-dessous quelques exemples des activités menées par le Réseau économique en 2005.

Telio SA, Fribourg: filiale d'une société norvégienne active dans la téléphonie via internet

Telio SA s'est installée en fin d'année à Fribourg. C'est une entreprise à haute valeur ajoutée, dont l'activité consiste en la vente, en Suisse comme à l'étranger, de servi-



En 2005, l'activité du Réseau économique de Fribourg et Région a été soutenue. En effet, plus de 110 dossiers ont été traités. Parmi ces dossiers, on dénombre 45 demandes concernant les ressources immobilières ou foncières du Grand-Fribourg et 65 demandes de soutien aux entreprises ou commerces (information, demandes de financement, création d'entreprises, projets). Par rapport à 2004, on constate ainsi une augmentation de 30%.

Le Réseau économique a délivré les résultats de la 2^e partie de l'étude sur le commerce local dans le Grand-Fribourg. Le taux de retour de 16,7% a été plus faible qu'en ville (25%). Les commerçants et restaurateurs se sont-ils sentis moins concernés par les difficultés rencontrées par le petit commerce? Est-ce un signe de la relative meilleure santé des commerces des neuf autres communes du Réseau économique?

Il est vrai que certaines problématiques, propres à la ville de Fribourg, ne préoccupent pas trop les commerçants des communes alentour. Par exemple, les problèmes de circulation, d'accès aux commerces ou de stationnement ne sont que très peu évoqués.

Les commerçants ou restaurateurs qui ont répondu au questionnaire estiment que leur chiffre d'affaires est stable à 37,8% et qu'il augmente constamment pour 20,3% d'entre eux. Leur situation semble donc meilleure qu'en ville. Il est à noter que cette tendance favorable est plus marquée encore dans les communes d'Avry et de Granges-Paccot. A Marly et à Matran en revanche, la tendance est inverse et les commerçants ont davantage de mal à maintenir leur chiffre d'affaires. En ce qui concerne le bénéficiaire et le climat de consommation, tout comme à Fribourg, il semblerait que l'orientation soit à la baisse. Plus d'un tiers des commerces ou établissements interrogés sont incertains ou se sentent menacés quant à la poursuite de leur activité.

En ville de Fribourg, la thématique du maintien du commerce local a été encore très présente en 2005. La sauvegarde du Marché Flag dans le quartier de l'Auge ou le souci, exprimé avec un large soutien de la population, de conserver le Buffet de la Gare de Fribourg ont ponctué l'année. Et heureusement, de nombreux nouveaux commerces ont vu le jour et viennent mettre de la vie dans les vitrines vides.

Le Réseau économique a désormais mis au point une banque de données efficace sur l'offre des locaux vides dans le Grand-Fribourg. Celle-ci est un instrument précieux et permet de proposer en priorité les surfaces vides, lors des nombreuses demandes qui nous parviennent.

Une étude de marketing urbain sur la ville de Fribourg, menée par les HEG de Neuchâtel et de Vaud, avec le concours du Réseau économique, a démontré, qu'à une large majorité, les habitants éprouvaient satisfaction et plaisir à vivre à Fribourg (cf. 1700 N° 219).

Cette qualité de vie est due notamment à la présence des magasins de quartier qui proposent de bons produits ou services, préservant le lien social. Il est certain que la mue du commerce de proximité n'est pas terminée à Fribourg tant que de nouveaux centres commerciaux continueront à «pousser comme des champignons», selon l'expression utilisée à ce sujet dans le N° 194 du magazine *Bilan* (pp. 57-58). Dans cette enquête, on estime que, depuis 1999, les surfaces des centres commerciaux ont plus que doublé dans l'agglomération fribourgeoise: «un record sans doute inégalé en Suisse pour une aussi courte période et sur un aussi petit territoire.» Cela est préoccupant et on est en droit de se demander s'il ne faudra pas introduire une clause du besoin pour tout nouveau projet de centre commercial. Il est également certain qu'un aménagement du territoire concerté doit être la priorité pour la future agglomération fribourgeoise.

Florence Cauhépé,
déléguée du Réseau économique de Fribourg et Région

ces électroniques délivrés via internet (téléphonie-IP). L'intérêt des produits conçus par *Telio SA* réside dans le fait que l'abonné peut, une fois son abonnement souscrit, appeler gratuitement les lignes fixes de la plupart des pays du monde, mais aussi les numéros des mobiles ou des lignes fixes dans certains pays éloignés, à des tarifs très avantageux. De trois emplois au départ, la société passera à plusieurs postes qualifiés dans un avenir proche.

Salad Party Bar, à la rue de l'Abbé-Bovet

En avril s'est ouvert un Bar à salades – Bar à soupes, une idée originale à l'heure du repas! En effet,

l'établissement propose un grand choix de produits frais à combiner à volonté. A l'emporter ou à manger sur place, ce concept a très vite séduit une clientèle désireuse de manger sainement et rapidement. Le coin du *Fromager* a été conservé de l'ancien magasin et permet à la clientèle de continuer à se procurer fondues et autres fromages à la coupe.

Un atelier de musicothérapie, à la rue Marcello

La musicothérapie est une discipline paramédicale de traitement par la musique et les instruments, dans les domaines de la médecine, de la psychiatrie et de la pédagogie

curative. C'est une thérapie pour promouvoir ou restaurer la santé mentale, physique et émotionnelle de la personne. Cette offre nouvelle à Fribourg s'adresse à un large public, adultes, jeunes ou enfants souffrant de difficultés relationnelles, familiales ou professionnelles. La thérapie est centrée sur la personne dans son rapport à la communication.

La réouverture du kiosque à la rue de Lausanne

Dès ce printemps, le kiosque de la rue de Lausanne a rouvert après une longue période de fermeture. Grâce à un accueil chaleureux et à une gestion dynamique, la

clientèle a retrouvé ses habitudes à cet endroit. L'offre très large qui est proposée désormais a permis de gagner de nouveaux clients et de garantir la poursuite de l'activité.

La sauvegarde du marché Flag de l'Auge

La bataille du petit commerce de détail est de plus en plus rude. Mais grâce à la mobilisation des habitants, qui ont organisé une loterie de soutien, le magasin *Flag* est pour le moment sauvé. Cette opération de sensibilisation a fait prendre

Buffet de la Gare était souhaité par tous. Les CFF en ont tenu compte et ont décidé d'y conserver une restauration de type brasserie, avec, entre autres, des spécialités italiennes. Dans le cadre du réaménagement intérieur de la gare, le Réseau économique avait aussi insisté sur le fait qu'il fallait veiller à la diversité des commerces et éviter de trop concentrer les mêmes activités (kiosques, fleuristes...). La solution retenue par les CFF s'avère relativement équilibrée, car les voyageurs-clients trouveront une



conscience aux habitants des difficultés que rencontrent les épiceries de quartier. C'est par ses propres habitudes de consommation que l'on peut choisir de sauver son magasin de proximité. L'Auge ne compte plus que deux épiceries, alors que vers 1960, on dénombrait quatre boucheries, quatre boulangeries, deux laiteries, trois épiceries et une *Coop*... Le Réseau économique est intervenu, à plusieurs reprises, dans différents domaines, mais a aussi prodigué des conseils pour une meilleure gestion des stocks, l'optimisation des marges, des promotions, etc.

Le maintien d'une brasserie au Buffet de la Gare de Fribourg

Largement soutenu par les autorités et la population, le maintien d'un service de restauration au

sandwicherie (*Autogrill*), une maroquinerie, un café *Segafredo*, une pharmacie ainsi que *Kiosk AG*. A l'extérieur, le fleuriste et le kiosque *Naville* seront maintenus.



Asani Inox, à Grolley

C'est en août que cette nouvelle entreprise a démarré. Elle est active dans le secteur du bâtiment, mais plus spécifiquement dans la pose et la mise en place de ferrailages. Cela concerne toutes les opérations de préparation du sous-sol des chantiers, telle la pose d'armatures avec taquets et ligatures, ainsi que la pose de treillis servant à accueillir les fondations de la future construction. Le Réseau économique a accompagné cette entreprise dans ses premières démarches indépendantes (caisse de compensation, assurances sociales, contacts auprès des entreprises du BTP...).

La promotion des ressources foncières et immobilières

Cette année, ce type de demandes a représenté 40 % de l'activité du Réseau économique, avec 45 demandes.

Pour 2005, on a constaté une baisse pour les demandes de terrains provenant des entreprises (12 demandes), mais une hausse de plus de 50 % des demandes de locaux ou de bâtiments, à acheter ou à louer, avec 33 demandes, contre

16 en 2004. Parmi les projets qui ont été rapidement réalisés, on peut citer le cas de l'entreprise *Intershop* qui va inaugurer prochainement son nouveau bâtiment à Corninboeuf.

De nouveaux locaux ont notamment été trouvés pour *Ampco Metal* à Marly, *AK Media Expo Services* à Matran, *Evok Computers* à Fribourg, *Coiffure Découverte* à Fribourg, *La Poste* à Givisiez, *Le Boulanger* à Belfaux.

La valorisation du centre cantonal et de l'économie régionale

Des rencontres-apéritifs favorisant les contacts entre les représentants de l'économie locale et les autorités communales ont été organisées durant l'année, à Marly, Belfaux, Corninboeuf et Avry. Ces apéritifs, souvent précédés de présentations et de visites d'entreprises ou d'exposés sur des thèmes d'actualité, connaissent un vif succès et permettent aux acteurs locaux de mieux se connaître, afin de promouvoir rapprochements et synergies.

De nombreuses manifestations, qui ont eu lieu à Fribourg et qui renforcent la notoriété de notre centre cantonal, ont bénéficié du soutien logistique ou financier du Réseau économique. Il s'agit notamment de la Coupe Davis, de la Conférence annuelle de l'Association européenne pour le Transfert de technologie, d'Innovation et d'Information industrielle (TII), d'une conférence de *Lombard Odier Darier Hentsch*, ou de la 2^e édition suisse du Forum social.

En septembre, le Réseau économique a contribué à lancer la section fribourgeoise du Club des femmes entrepreneurs (CFE), club déjà présent à Genève et à Neuchâtel. Sa spécificité est de favoriser les affaires et les relations d'affaires entre ses membres.

Le Réseau économique était aussi du voyage lors de la visite d'une délégation du Conseil communal de Fribourg à sa ville jumelée Rueil-Malmaison, proche de Paris. Des échanges très intéressants sur les thèmes de l'économie et du développement économique ont eu lieu entre le Réseau économique, le maire adjoint chargé de ce département et son service administratif.

Classes enfantines et primaires de la Ville de Fribourg

DEPUIS PLUS DE TROIS ANS À LA CONQUÊTE D'INTERNET

En ce début du 3^e millénaire, force est de constater que l'outil informatique prend une place de plus en plus importante dans notre quotidien, à tel point qu'il n'est pas exagéré de prétendre que les élèves qui fréquentent nos écoles primaires et enfantines font partie de la «génération internet». Certes, tous ne possèdent pas nécessairement un ordinateur à la maison. Mais combien d'écoliers n'ont-ils jamais eu l'occasion de découvrir une page web parmi les 8 milliards de pages répertoriées actuellement par certains moteurs de recherche?



Même si aujourd'hui toutes les classes primaires de la Ville disposent d'une connexion internet, le câblage de la dernière école devrait être achevé cet été, sous réserve de l'approbation des budgets. Dès lors, et à l'exception d'une seule école qui utilise encore le système PLC, toutes les écoles de la Ville bénéficient de l'offre gratuite de Swisscom «Internet à l'école».

Mais pourquoi internet à l'école et pour quoi faire?

Les activités pédagogiques que l'on peut réaliser grâce à internet sont nombreuses et variées. Certaines d'entre elles ne représentent qu'une «informatisation» d'activités existantes (messagerie, journal d'école, énigmes...). D'autres, plus innovatrices, tirent parti des atouts technologiques d'internet (consultation d'experts, visites virtuelles, dialogues en temps réel, travail coopératif...). Cela dit, toutes ces activités poursuivent en principe deux objectifs :

- Initier les élèves à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication.

Face à un tel développement technologique, le Conseil d'Etat, par décret du 18 septembre 2001, a mis en œuvre une conception générale de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (FRI-TIC). Sans entrer dans les détails largement commentés il y a quelques mois dans la presse régionale, il importe de préciser que ledit concept repose pour l'essentiel sur trois piliers: la formation du personnel enseignant, les ressources et le développement pédagogique, ainsi que les équipements. Si les deux premiers points sont de la compétence exclusive du canton, l'ensemble des équipements informatiques des écoles enfantines et primaires est à la **charge exclusive de la Commune**. Sont considérés comme équipements notamment les ordinateurs, les logiciels, le câblage, les modems et les accessoires (imprimantes, scanners, appareils photos numériques, caméras numériques, projecteurs multimédias...).

Au début de l'année 2002, l'ensemble des classes primaires de la Ville disposait en moyenne de 1,5 ordinateur et d'une imprimante par classe. En revanche, peu d'écoles disposaient de connexion internet,

si ce n'est à titre expérimental à l'école de l'Auge et à l'école du Schoenberg (partie alémanique). Cela dit, **la véritable intégration des ordinateurs et d'internet dans l'enseignement n'avait pas encore eu lieu**. Diverses raisons expliquent ce phénomène, en particulier l'absence d'un concept global touchant tous les degrés et le manque de connaissance des nouvelles techniques. Par conséquent, leur mise en place demeurait relativement limitée. Pour atteindre rapidement cet objectif, tout en contenant autant que faire se peut les frais, la Direction des écoles de la Ville de Fribourg a choisi le système «Powerline Communications» distribué par les EEF. Ce système permet de bénéficier d'un accès internet permanent à grande vitesse, par l'intermédiaire du réseau électrique (internet via la prise électrique). Dans le jargon spécialisé, cette technologie est nommée PLC. Cette solution à court terme a permis à l'ensemble des écoles de la Ville de se familiariser avec internet et à tout le corps enseignant de pouvoir relever désormais son courrier électronique à l'école, conformément aux directives fixées par l'Etat (en vigueur de-

puis le 1^{er} janvier 2005). Parallèlement, les «portables» ont commencé à faire leur apparition dans les écoles, conformément à une planification à moyen terme, qui permettra à une classe de disposer ponctuellement d'une dizaine d'ordinateurs portables pour une leçon spécifique.

L'étape suivante a été celle de la planification de l'introduction d'internet dans toutes les classes et de l'achèvement du câblage de l'ensemble des bâtiments scolaires.





- Améliorer et diversifier les activités d'apprentissage (maîtrise de certains savoirs et savoir-faire).

Il ne s'agit pas de faire d'internet une nouvelle matière, mais d'intégrer l'informatique et le support numérique dans la pratique pédagogique. C'est la démarche d'enseignement elle-même qui est modifiée: souplesse dans la gestion du

temps, auto-apprentissage, partage des connaissances, travail centré sur l'élève.

Internet ouvre la porte à de nouvelles activités pédagogiques qui ne pourraient exister sans lui. En effet, l'intérêt principal de cet outil se situe dans les nouvelles possibilités en matière d'information et de communication, à savoir:

- Envoyer un même message simultanément à plusieurs dizaines de personnes.
- Mettre à disposition de tous les internautes diverses informations.
- Utiliser les nombreuses ressources disponibles sur le *web*.
- Dialoguer entre classes...

Ces nouvelles possibilités permettent ainsi de mettre en place des activités pédagogiques très riches puisqu'utilisant une palette de moyens très diversifiés. Grâce aux logiciels de traitement de textes, traitement d'images ou de dessins, les présentations sont toujours propres. Grâce à l'évolution des logiciels encyclopédiques, le dictionnaire interactif révèle, en plus du texte et de la photo, des sons (cris d'animaux, musique...), ainsi que des images animées (films, animations). Dès lors, grâce à ce nouvel outil didactique, l'enfant peut désormais cerner plusieurs facettes intéressantes d'une question par un simple clic.

L'initiation à internet dès l'école primaire prépare nos enfants aux apprentissages obligatoires de l'école secondaire

Une matière exclusivement donnée sur un support internet dans nos CO de la Ville n'est pas un rêve mais bien une réalité. Une classe du CO de Jolimont en a fait l'expérience. Dans ce contexte, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dès l'école primaire, est rapidement devenu **une priorité**. Cependant, les classes primaires et enfantines des communes du Grand-Fribourg ne sont pas toutes équipées d'internet. S'agissant de nos écoles, le développement à moyen terme d'un réel concept informatique a permis à la capitale d'offrir à l'ensemble des enseignants et des élèves un nouvel outil pédagogique prêt à relever le défi technologique imposé par l'école du troisième millénaire.



Direction des écoles

RENTÉE SCOLAIRE 2006/2007

RENTÉE SCOLAIRE
2006/2007

La Direction des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le **mardi 28 février 2006**. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

S'agissant des **enfants nés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2001**, la Direction des Ecoles rappelle que même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité de **les inscrire jusqu'au mardi 28 février 2006 à 17 h. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.**

SCHULBEGINN
2006/2007

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Dienstag, 28. Februar 2006**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar.

Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 2001** geboren sind, ebenfalls bis **Dienstag, 28. Februar 2006, 17.00 Uhr** eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. **Nach dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr entgegengenommen.**

ÖĞRETİM YILI
BAŞLANGICI 2006/2007

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokullarına gidecek çocukların kayıt süresinin **28 Şubat 2006 cuma günü** sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar, Okullar Müdürlüğü Sekreterliği'nin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no.lu bürosunda yapılmaktadır.

Aynı şekilde, **1 Mayıs – 31 Temmuz 2001 tarihleri arasında doğan çocukların** velileri, kendilerine konuyla ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocuklarını **28 Şubat 2006 cuma günü saat 17.00 ye kadar** okula kaydettirebilirler. **Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.**

FILLIMI I VITIT
SHKOLLOR 2006/2007

Drejtoria e shkollave ju përkujton se afati i regjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar parashkollor në qytet është gjer të **epremten 28 shkurt 2006**. Regjistrimi do të bëhet në sekretarinë e shkollave, rue de l'Hôpital 2, zyra No 206.

Pasi ka të bëjë me **fëmijët e lindur në mes të 1 majit dhe 31 korrikut 2001**, Drejtoria e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrfarë shkrese për këtë qëllim kanë megjithatë mundësit **t'i regjistrojnë fëmijët e tyre gjer të epremten 28 shkurt 2006 ora 17.00. Pas këtij afati, regjistrimet nuk do të merren parasysh.**

Au service des jeunes et de la population

L'ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE DE FRIBOURG (ACLF)

Il y a bien longtemps, il existait une Maison des jeunes, la «Maison des jeunes du Botzet», se souvient Ferdinand Python, conseiller général qui, jeune apprenti en 1967, s'y rendait souvent. C'était un lieu autogéré, sis dans l'ancienne cure du Christ-Roi à Pérolles, préfiguration de ce qui allait devenir l'Association des Centres de loisirs de la Ville. Un animateur se chargeait de suivre les jeunes qui y venaient. La Télévision romande avait même fait un reportage sur cette Maison des jeunes, une première à l'époque ! Il y avait un atelier de mécanique, une petite salle de ciné, un bar-saloon sans alcool, dit encore Ferdinand Python. Et puis le local a été démolit et le Conseil communal d'alors avait refusé de reloger la Maison des jeunes...

C'est en 1974 qu'est née l'Association des Centres de loisirs, avec à sa tête un comité de personnes bénévoles, qui était chargé de l'animation en ville. Depuis plus de 30 ans, cette association est le partenaire privilégié de la Ville de Fribourg pour l'animation en faveur des enfants et des jeunes. Des artistes, des animatrices et animateurs travaillent dans deux centres de loisirs et un centre de créativité. Ils sont présents, chaque jour, auprès des jeunes des quartiers et des enfants en particulier, mais aussi de la population en général. Vous avez pu découvrir leurs activités dans les précédents 1700: les centres de loisirs du Schoenberg (dans le centre de quartier de Mon-Repos) et du Jura (dans les nouveaux bâtiments de l'école du Jura) et le centre de créativité de la Vannerie (à côté du Werkhof).

Une mission de prévention des problèmes sociaux

A l'heure où Fribourg se découvre en tant que ville avec un nom-

bre d'habitants en augmentation, un tissu social qui change, des difficultés d'intégration pour jeunes et moins jeunes, la mission de l'ACLF devient véritablement essentielle en matière de prévention et de préservation du lien social. Le projet *Adhésif* du centre du Schoenberg, destiné aux jeunes adolescents, le hockey loisir de la Vannerie, seule possibilité sportive pour beaucoup d'enfants, et le home studio du centre du Jura démontrent, s'il le faut, combien ces lieux très ouverts, à l'accès libre et aux activités variées, permettent aux enfants de s'inscrire dans un avenir, dans des projets, et par là de développer leur sens d'appartenance à une société et de pouvoir la transformer.

Buts (extrait des statuts):

«L'association a pour but de favoriser (...) le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange, l'expression et la solidarité, dans un objectif général de prévention. A disposition de l'ensemble de la population, destinés en premier lieu aux enfants et aux adolescents, les centres sont des espaces de rencontre ouverts sur le quartier, la ville et l'agglomération (...). Ils proposent et organisent des activités:

pour les enfants, offrant – en dehors des heures scolaires – une action éducative complémentaire à celle de la famille et de l'école;

pour les jeunes, répondant aux divers besoins culturels et sociaux des adolescents;

pour toute la population d'un quartier, favorisant le lien social et ses dimensions culturelles.»

Une association moderne

Lors de sa dernière assemblée générale en novembre 2005, l'ACLF

a effectué une forme de révolution en changeant complètement ses statuts, en adoptant une charte et une convention avec la Ville. L'ACLF se met à l'heure de l'agglomération et des synergies entre communes, en se donnant la possibilité d'avoir d'autres partenaires que la Ville de Fribourg. Aujourd'hui, c'est la Commune de Fribourg, toujours soucieuse des difficultés rencontrées par la population et les plus jeunes de ses habitants, qui subventionne l'ACLF à raison de 650 000 francs par année.

Le Comité de l'ACLF: Philippe Vorlet, président; Andrea Burgener Woeffray, vice-présidente; Charles de Reyff, conseiller communal; Nicolas Dietrich, Jean-Daniel Liengme et Catherine Nusbaumer.

La convention entre l'ACLF et la Ville permettra aux deux partenaires de rendre visibles toutes les actions entreprises par l'ACLF au bénéfice des jeunes de la commune. Dans un futur proche, d'autres centres de loisirs devraient voir le jour en ville, pour autant que les finances le permettent. Occasionnelle-

ment, des jeunes d'autres communes et de tout le canton profitent déjà maintenant des activités des centres de loisirs. D'où l'ambition pour l'ACLF de grandir avec de nouveaux partenaires, hors des frontières de la commune, pour mener de mieux en mieux sa mission de prévention.

Le dynamisme, l'esprit d'initiative et l'intérêt portés par les animateurs et les animatrices de l'ACLF à la vie des quartiers et de leur population sont un exemple de refus de se décourager devant la complexité de notre société et d'en apprécier les avantages, la liberté et les nombreuses possibilités offertes, même si parfois, elle reste dure pour ceux qui ont moins de chance.

L'ACLF vous intéresse?

Vous voulez devenir membre de l'association? Obtenir sa charte ou ses statuts? Ecrivez à: ACLF, case postale 171, 1702 Fribourg; ou visitez un des centres les plus proches de chez vous!

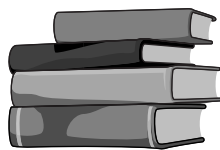
**Catherine Nusbaumer
Andrea Burgener Woeffray**

Un conseil du *bpa*

Faites du sport! Protégez-vous!



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

«Lire c'est se laisser aller à la manière de l'eau dans la nature, à la découverte de mille nouvelles régions de l'esprit, d'affronter des obstacles, de les contourner ou de les submerger. Lire ce n'est pas se retirer de la vie, c'est vivre!» Pascal Couchepin, tiré du discours tenu au Salon du livre à Genève en 2003.

Saint-Sépulcre!, de Patrick Besson. Tranchant avec les habituelles sagas historiques, la croisade de Besson nous entraîne au trot dans un Moyen Age réjouissant et truculent. On s'amuse beaucoup à suivre les aventures de Bénodet et Richart, deux piliers de taverne sévèrement hérétiques, qui s'embarquent direction la Terre sainte par dépit amoureux pour la même femme. Le vocabulaire est en décalage avec l'époque et les anachronismes fleurissent sur la route de Jérusalem. Roman cynique, historique si l'on veut, roman paillard sans doute, l'auteur glisse de l'humour dans la tragédie et ridiculise les nobles figures historiques: le poète Rutebeuf ressemble à Gérard Depardieu, Godefroi de Bouillon est une andouille et saint Louis dénonce l'Ordre des Templiers, «cette internationale du commerce malhonnête et de l'argent sale» entre deux crises de dysenterie. Un fier chevalier s'interroge avec Besson sur le sens de tout ce sang versé: «Pourquoi était-on venu en Palestine, déjà? Ah, oui, délivrer le tombeau du Christ. L'autre s'en foutait pas mal, il n'était pas enterré dedans. Tous ces morts pour une boîte vide!»

La douleur de Manfred, de Robert Mac Liam Wilson. Après une enfance difficile et sans amour, Manfred devient soldat, sans plaisir mais sans répugnance. Ses camarades lui reprochent sa judéité et son nom allemand. Lorsqu'il revient à la vie civile, il tombe passionnément amoureux d'Emma, une jeune rescapée des camps de la mort, qui va devenir sa femme. Un fils naît de leur union, mais leur bonheur sera compromis par le jeune époux, incapable de cacher une jalousie malade qui le conduira au seuil de la folie.

Les dépossédés, de Robert Mac Liam Wilson. Un essai remarquable sur la misère humaine dans les quartiers défavorisés de Londres, Glasgow et Belfast. L'histoire d'une déchéance sociale, morale et financière que l'auteur

cherche à comprendre dans chaque cas et qu'il décrit avec beaucoup d'humanité. Il explique comment celle que l'on a surnommée la «Dame de fer» a délibérément, par des statistiques officielles truquées, aggravé le sort de classes défavorisées, ne leur laissant aucune chance de refaire surface.

Bjorn le Morphir, de Thomas Lavachery. En l'an 1065, à l'époque des Vikings, la neige envahit tout le Fizzland. Bjorn et sa famille se réfugient dans leur maison pour de longs mois. Dans ce monde-là, la neige est malfaisante. Grâce à Bjorn, très chétif au début de l'histoire, son père et toute sa famille seront sauvés. L'univers fantastique de ce roman est peuplé de trolls, de demi-trolls, de dragons, de saumons terrestres et de morphirs. A vous de découvrir ce qui se cache derrière ce mot en lisant ce livre.

Orgueil et préjugés, de Jane Austen. Dans un petit village d'Angleterre, sous le règne de George III, Mrs Bennet veut marier ses filles afin de leur assurer un avenir serein. L'arrivée de nouveaux voisins, Mr. Bingley et son ami Mr. Darcy, plonge Jane et Elisabeth dans des affaires de cœur tumultueuses. Cette dernière découvre l'amour en rencontrant le bel et aristocratique Darcy. Pourtant, tous deux devront passer outre leur orgueil et les mauvaises interprétations qui s'ensuivent avant de tomber dans les bras l'un de l'autre à la grande surprise des Bennet. Une adaptation de ce livre a été portée à l'écran. Ce film est actuellement à l'affiche.

Exposition

«Vestiges – Hôpital des Bourgeois de Fribourg en 1973». Le photographe Noël Aeby présente un travail de mémoire sur l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg en 1973, après la fermeture de l'établissement et avant les travaux de transformation. Le passé de ce vénérable bâtiment est mis en scène par des objets usuels et par des ambiances particulières. L'ensemble est un hommage à ce lieu qui, au fil du temps, a vu défilé des instants d'intense souffrance comme des moments de grand bonheur. L'exposition est visible jusqu'au 1^{er} mars 2006, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Die Fest- und Feiertage liegen längst hinter uns. In der stimmungsgeladenen und erwartungsvollen Zeit kann es oft auch zu Streit kommen. Zwei kürzlich erschienene Sachbücher können da vielleicht etwas zur Problemlösung beitragen: **Wenn wir uns versöhnen** von der bekannten Psychologin Verena Kast und **Lieben ist schöner als siegen: Verrat und Versöhnung bei Paaren** von Katrin Wiederkehr. Manchmal gelingt dies mit dem besten Willen nicht und es kommt zur Trennung. Davon erzählen sechzehn Väter in **Getrennt, geschieden ... und Vater**. Sie beschreiben, wie sie mit der Trennung umgehen, wie es den Kindern geht und welchen Verlauf die Beziehung zur Expartnerin nimmt. Einige Väter wirken entmutigt, andere begreifen die Trennung als neue Chance.

Von einem einsamen Mann handelt auch der letzte Roman des kürzlich verstorbenen Schweizer Schriftstellers Werner Schmidli. In **Oswalds Kater** reist ein älterer Mann auf eine griechische Insel mit der Absicht, sich dort das Leben zu nehmen. Er schiebt seinen Vorsatz immer wieder hinaus, philosophiert viel über das Männerleben, kümmert sich um einen verletzten herrenlosen Kater und findet zuletzt durch eine neue Liebe wieder ganz ins Leben zurück.

Wie schlimm es Frauen aus anderen Kulturen ergehen kann, wenn sie sich von ihrem aufgezwungenen Mann trennen möchten, schildern gleich zwei Tatsachenberichte junger Tückerinnen. Beide heißen zufällig Aysel. Die eine erzählt in **Mich hat man nicht gefragt: zur Ehe gezwungen** wie sie mit 14 Jahren zur Heirat mit ihrem Cousin ge-

zwungen und zu dessen Familie nach Deutschland geschickt wurde. Ihr Mann behandelt sie schlecht. Sie muss in der Fabrik arbeiten, darf aber keinen Kontakt nach aussen haben. Erst als ihr Mann sie halbtot schlägt, flieht sie in ein Frauenhaus und wagt es, die Scheidung einzureichen. Ihr Mann entführt ihre beiden jüngeren Kinder in die Türkei. Wird sie sie wiederfinden? Fast schlimmer noch ergeht es der anderen Aysel. Ihr Schicksal erfahren wir in **Scheherazades Tochter: von meinen eigenen Eltern zum Tode verurteilt**. Dies, weil sie den ihr bestimmten Mann, auch ein Cousin, nicht heiraten will und kurz vor der Hochzeit flieht. Seither muss sie sich verstecken.

Werfen wir zum Schluss noch einen Blick auf drei starke, kluge Frauen von denen uns Peter Prange in drei historischen Romanen erzählt. **Die Principessa**, eine junge Engländerin, lebt 1623 in Rom, wo sie die genialen Architekten Lorenzo Bernini und Francesco Borromini und den Zauber von Kunst und Liebe kennen lernt. Doch plötzlich geht es um Leben und Tod. **Die Philosophin**, die junge Sophie Volland, lernt 1747 in Paris, der Hauptstadt der Aufklärung, Denis Diderot und seinen erbitterten Rivalen kennen. Auch hier wird es spannend. **Miss Emily Paxton** ist die Tochter und Assistentin des Baumeisters, der den Kristallpalast für die erste Weltausstellung 1851 in London bauen soll. Sie ist fasziniert von der Vision dieses Baus, doch Victor, ihr Freund aus Kindertagen, setzt alles dran, den Traum ihres Vaters zu zerstören.

Nächste **Märchenstunden** für die Kleinen: Freitag, 27. Januar, 10. und 24. Februar, jeweils von 16.30–17.15

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrées B ou C, 2^e niveau

bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:
Lundi, mardi et vendredi,
14 h – 18 h
Mercredi, 10 h – 18 h
Jeudi, 14 h – 20 h
Samedi, 10 h – 12 h

Deutsche Bibliothek Freiburg
Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:
Montag, Dienstag, Freitag
15 bis 18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr
Vor Feiertagen wird um
17 Uhr geschlossen

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Der Filmklub für Kinder nun auch auf Deutsch!

DIE ZAUBERLATERNE STARTET IN FREIBURG!



Für französischsprachige Kinder werden in Freiburg bereits seit 1994 mit grossem Erfolg Zauberlaterne-Vorstellungen organisiert. Jetzt kommen auch die deutschsprachigen Kinder der Region in den Genuss dieses einzigartigen Filmklubs. In der laufenden Saison stehen noch fünf Filme auf dem Programm, Einschreibungen sind noch immer möglich.

Die *Zauberlaterne* zeigt ihren Mitgliedern einmal im Monat während des Schuljahres einen für sie ausgewählten Film in einem richtigen Kinosaal. Während diesen unvergesslichen Vorstellungen machen sich die Kinder mit den grossen Kinogefühlen vertraut: Gemeinsam lachen, träumen, sich ein bisschen fürchten oder eine kleine Träne vergiessen ... Der Klub ist den Kindern im Primarschulalter vorbehalten, die Eltern bleiben draussen. Aber keine Angst, die Kinder sind im Kinosaal betreut!

Eine Woche vor jeder Vorstellung bekommen die Kinder die Klubzeitung, die den nächsten Film ankündigt und erklärt, nach Hause geschickt. So können sie sich darauf freuen, zusammen mit gleichaltrigen Kameraden ganz verschiedene Filme zu entdecken. Abenteuer, Science-Fiction, Komödien, Zeichentrickfilme, Stumm- und Tonfilme, schwarzweiss und farbig: all das findet man im Programm der *Zauberlaterne*.

Jede Vorstellung beginnt mit einer unterhaltsamen Einführung durch zwei Moderatoren. Ein lustiges, poetisches, zum Nachdenken anregendes Theaterstückchen stimmt auf den Film ein und beantwortet Fragen wie: Welche Tricks



[Régis Colombo]

wurden verwendet, wie hat der Regisseur mit den Schauspielern gearbeitet, wie werden Szenen vertont.

Die Mitgliederkarte gibt Anrecht auf den Besuch der Vorstellungen und die Klubzeitung. Die Karte kostet nur 30 Franken pro Saison (20 Franken für jedes weitere Kind der gleichen Familie). Dieser Betrag erlaubt es allen, die es möchten, bei der *Zauberlaterne* dabei zu sein.

Gegründet wurde die *Zauberlaterne* 1992 in Neuenburg. Heute leuchtet sie bereits in über sechzig Schweizer Städten und einigen europäischen Ländern. Das Ziel ist allerdings seit Anfang das gleiche geblieben: Bei regelmässigen Vor-

stellungen besuchen entdecken die Geheimnisse des Films und tauchen Mitglieder auf spielerische Art die Kinos ein.

Wie dabei sein?

Eltern können die Mitgliederkarte für ihre Kinder entweder an einer der Kinokassen (Kino Corso oder Rex, während den normalen Kinoöffnungszeiten) beziehen oder vor der nächsten Vorstellung der *Zauberlaterne* – Daten siehe unten.

Dem Klub beitreten können alle Kinder im Primarschulalter. Die Mitgliedschaft kostet 30 Franken pro Saison (20 Franken für jedes weitere Kind der gleichen Familie).

Die Kinder besuchen die Vorstellungen ohne ihre Eltern, ihre Betreuung im Saal übernehmen dafür zuständige Erwachsene. Wenn Sie selbst eine *Zauberlaterne*-Vorstellung erleben möchten, melden Sie sich doch als Betreuer(in) für eine oder mehrere Vorstellungen!

Daten der Zauberlaterne Freiburg

Die Vorstellungen der *Zauberlaterne* Freiburg finden jeweils an einem Mittwoch um 14 Uhr im Kino Corso 1 in Freiburg statt.

Die verbleibenden Vorstellungsdaten der Saison:

8. Februar	3. Mai
8. März	31. Mai
5. April	

(Achtung: Die Daten der französischen *Zauberlaterne* – *la Lanterne magique* – sind nicht die gleichen. Deren Vorstellungen finden im Kino Rex statt).

Auskünfte unter 076 451 25 54, Infotelefon der *Zauberlaterne* Freiburg.

Weitere Informationen zur *Zauberlaterne* findet man unter der sehr lebendigen Website: www.zauberlaterne.org

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

Une vue d'Italie (1817) par Philippe de Fégely

Mardi **14 février 2006, à 18 h 15**, présentation par M^{me} Colette Guisolan-Dreyer, historienne d'art, d'une vue d'Italie, réalisée en 1817 par l'artiste fribourgeois Philippe de Fégely.

Le patricien Philippe de Fégely (1790-1831) possédait une personnalité bien ancrée dans son époque. Aristocrate cultivé, il participait aux affaires politiques et culturelles de Fribourg. Dès sa jeunesse, il s'est adonné au dessin et à la peinture. De nombreuses œuvres sur papier – des paysages suisses et étrangers – sont conservées en mains privées ou au Musée d'art et d'histoire. La *Vue de Subiaco*, près de Rome, transpose, de manière idéalisée, l'ensemble architectural du couvent bénédictin de Santa Scolastica. Observation de la nature et ajustements se mêlent dans cette vue monumentale, signée et datée. Présentant la singularité d'être la seule huile connue aujourd'hui de sa main, elle permet cependant de nous orienter vers les goûts et les influences de son auteur, tout en témoignant de sa découverte de l'Italie.

Entrée libre

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg, tél. 026 305 51 40 / www.fr.ch/mahf



Philippe de Fégely, *Vue de Subiaco*, 1817. [© MAHF]

M É M E N T O

CONCERTS**L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: T. Kapsopoulos; avec Jacques Zoon (flûtes); œuvres de Vivaldi, Sibelius et Martin; di 29 janvier, 17 h, temple.

Les joueurs de flûte

25 flûtes, 8 joueurs, 1 idée; œuvres de Mozart, Mendelssohn et Hunziker; lu 30 janvier, 20 h 15, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle, r. de Morat 2.

Sophie Marilley, mezzo-soprano et Eric Cerantola, piano

œuvres de Britten, Mettraux et Poulenc; je 2 février, 20 h, aula de l'Université.

Le Chœur de chambre de l'Université de Fribourg

dir.: P. Mayer; avec Michel Brodard, baryton et Peter Bauer, piano; œuvres de Liszt, Schubert et Brahms; ve 3 février, 20 h, aula de l'Université.

Quatuor / Sextuor à cordes

compositions; sa 4 février, 20 h, Espace Pertuis, r. de la Grand-Fontaine 36.

La Concordia de Fribourg

sa 4 (20 h) et di 5 février (17 h), aula Magna, Uni Miséricorde.

Brigitte Balleys, mezzo-soprano et Eric Cerantola, piano

œuvres de Charrière, Poulenc et Granados; ma 7 février, 20 h, aula de l'Université.

Ensemble Orlando

dir.: L. Gendre; cantate 131 de J.-S. Bach; sa 11 février, 20 h, église Saint-Michel.

Musique symphonique: Les Nations

sa 18 février, 20 h, église réformée.

La Camerata Berne

avec Vadim Repin, violon; œuvres de Schoeck et Mozart; ma 21 février, 20 h, aula de l'Université.



Vadim Repin.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

E. Noth, flûte à bec, D. Gaggioli, saxophone et J. van Bemmelen, guitare

œuvres de Hotteterre, Hirose et Schibler; ve 27 janvier, 12 h 15.

Christophe Rody, flûte et Eugenia Milanes, piano

œuvres de Fauré, Toppler et Gubaidulina; ve 3 février, 12 h 15.

Maria Rosolemos, piano

œuvres de Mozart; di 5 février, 11 h.

Etienne Murith, piano

sonate en si min. de Liszt; ve 10 février, 20 h 15.

Franziska Schnyder, mezzo-soprano et Jürg Bitterli, piano

œuvres de Mozart; di 12 février, 11 h.

Daniel Gaggioli, saxophone et Olivier Lattion, piano

œuvres de Koechlin et Satie; ve 17 février, 12 h 15.

Joëlle Delley & Lili Küttel, chant et Valérie Brasey, piano

musique russe et tchèque; sa 18 février, 20 h 15.

Corinne Vallat, soprano et Boris Fringelli, piano

œuvres de Mozart; di 19 février, 11 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Beuret-Bühler-Vonlanthen Trio

jazz; me 25 janvier, 20 h 30.

Felipe Cabrera Quintet

rythmes cubains et jazz; sa 28 janvier, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Tasteless / To the Vanishing Point

ve 27 janvier, 21 h.

Slum Village

ve 10 février, 21 h.

Patent Ochsner

sa 18 février, 21 h.

Death Cab for Cutie

di 19 février, 20 h.

Arab Strap

ma 21 février, 20 h.

FORUM FRIBOURG**Exposition canine**

du 11 au 12 février.

Espace Junior

animation pour enfants; jusqu'au 19 mars.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python

(026 347 10 78)

Questions de couple: parlons-en

Espace de parole avec R. Steinmann; je 2, 9, 16 et 23 février, 20 h.

Méditation

mit Erwin Ingold; Do 2. und 16. Februar, 20 h 15.

La messe, enfin je comprends tout

avec Pascal Desthieux; ma 7 février, 20 h.

Rêve et recherche de sens

avec Anne Vuistiner, me 8 février, 19 h 30.

L'alchimie de nos images intérieures

avec Anne Vuistiner, je 16 février, 20 h.

THÉÂTRE / THEATER**Marionnettes: La Marmite à Dionca**

ve 27 (17 h) et sa 28 janvier (15 h),

sa 4 (17 h) et di 5 février (15 h),

Théâtre de marionnettes, Derrière-les-Jardins.

Ein fliehendes Pferd

von Martin Walser; Altern – eine Flucht vor sich selbst? Gespielt vom Theater Biel Solothurn; Mo 30. Januar, 20 h,

aula Magna, Uni Miséricorde.

Petit à petit

par la C^{ie} Saupalin; théâtre pour enfants; di 5 février, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schoenberg.

Elle nous enterrera tous, avec Marthe Villalonga

me 15 février, 20 h 30, aula Magna, Uni Miséricorde.

ESPACE NUITHONIE**Danse: Madame K-Lui**

chorégraphie: Nicole Seiler; ve 27 et sa 28 janvier (20 h).

La fameuse invasion de la Sicile par les Ours

théâtre tout public; d'après Dino Buzzati; par le Théâtre du Caramel fou; di 29 janvier, 15 h.

Devinez qui?

d'après *Dix petits Nègres*, d'Agatha Christie; mise en scène: Bernard Murat, avec Philippe Laudenbach; ma 31 janvier, 20 h.

Danse Buto: Zarathoustra-Variations

par la C^{ie} Ariadone; ve 10 février, 20 h.

Chanson: Souad Massi

me 15 février, 20 h.

Théâtre: I remember (Je me souviens)

de Joe Brainard; par la C^{ie} Pasquier-Rossier; du je 16 au sa 18 (20 h) et di 19 février (17 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Humour: Thierry Meury dans Création surprise

les 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17 et 18 février, 20 h 30.

CINÉMA**La voce della luna**

de Federico Fellini; sous-titres en français; lu 6 février, 19 h 30, salle 3115 Uni Miséricorde.

Cinéplus Club:

– *Merchant of Venice*, M. Radford du 25 au 31 janvier

– *Brodeuse*, E. Faucher du 8 au 14 février

– *Koktebel*, B. Khelbnikov du 15 au 21 février.

18 h, cinéma Corso.

Ciné-brunch:

– *El Cielito*

di 12 février, cinéma Rex.

Cinéclub Uni:

– *Badlands*, T. Malliek me 25 janvier

– *Easy Rider*, D. Hopper me 1^{er} février

– *New Hollywood*

documentaire; me 8 février.

20 h, salle de cinéma 2030 Uni

Miséricorde

LE NOUVEAU MONDE

Moncor

Musique et danse brésilienne: Solidarité enfants de Belém

avec Pedro Moraes et son groupe de bossa-nova; ve 27 janvier, 21 h.

Reggae: Botanical Roots Band

ve 3 février, 22 h 30.

Drum'n'bass: Neurocide Records

sa 4 février, 22 h.

Film et table ronde: Les enfants de la dictature, de Nicolas Gil Lavedra

animé par David Collins; me 8 février, 19 h 30.

Festival interculturel: Le Monde en fête

du me 8 au di 19 février.

Workshop tango et milonga: Tango Aventure

(inscr.: 079 379 43 08); ve 10 février, dès 18 h.

M É M E N T O

• **Maria de Buenos Aires**
opéra de chambre, par le quintet Triade; mise en scène d'Alain Bertschy; sa 11, ve 17, sa 18 (20 h) et di 19 février (17 h).

• **Brunch-spectacle familial: Chocolat Show**
Il pleut des fruits rouges

par le Théâtre Baobab; di 12 février, 10 h 30.



• **Musique, danse, contes & magie: spectacles du monde**
di 12 février, 14 h et 18 h.

CONFÉRENCES

• **L'auteur et son éditeur**
par Metin Arditi; je 26 janvier, 18 h 15, Buffet de la Gare, 1^{er} étage.

• **Chancen und Risiken der Nanotechnologie**
von Hans Joachim Güntherodt; Do 26. Januar, 20 h 15, Grosser Hörsaal der Chemie, Uni Pétrolles.

• **Mourir à l'âge de Fer en terre fribourgeoise**
par Carmen Buchiller; je 2 février, 19 h, salle de conférence du Service archéologique cantonal, Planche-Supérieure 13.

• **Misère de la littérature – Autour de Céline**

par Philippe Roussin; me 8 février, 18 h 15, aula du Collège de Gambach.

• **Le Fribourg de Jacques Thévoz**
visite guidée de l'exposition; je 9 février, 12 h 30, BCU, r. Joseph-Piller 2.

• **Société d'incertitude, vulnérabilité sociale et souffrance individuelle**

par Marc-Henry Soulet, je 9 février, 17 h 15, salle 3117 Uni Miséricorde.

• **Criminologistique chimique**
par Geneviève Massonnet; je 9 février, 18 h 30, Auditoire de biologie végétale, r. Albert-Gockel.

• **Charles-Albert Cingria, un antimoderne à la radio**
par Serge Rossier, historien; ma 14 février, 18 h 30, Rotonde de la BCU, r. Joseph-Piller 2.

• **Film-conférence: Connaissance du monde Egypte**
me 15 (20 h) et je 16 février (16 h et 20 h), aula du CO de Jolimont.

• **Cafés scientifiques: L'homme et l'animal, frères – étrangers**
avec Bernard Crettaz et Samuel Debrot; je 16 février, 18 h, Uni Fribourg 2, Mensa de Pétrolles.

• **Dimanche en famille au MAHF**
Kinderbildnisse, mit Iris Kolly, auf Deutsch; So 19. Februar, 11 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Sicile: Endémies de l'île – île des endémies**

brève incursion dans la flore sicilienne; par Adrian Möhl; me 22 février, 20 h, Pavillon Vert, Jardin botanique (ch. du Musée 10).

EXPOSITIONS

• **Le quotidien de Jacques Thévoz**
photographie; jusqu'au 29 janvier; Galerie CAP (r. de Lausanne 22).

• **Hommage à saint Nicolas: 100 x saint Nicolas**
jusqu'au 29 janvier; Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **Le Monolithe**
vu par Toni Bieli; peinture; jusqu'au 31 janvier 2006, Restaurant des Trois-Tours, Bourguillon.

• **Exposition-vente de gré à gré**
Peintures, sculptures, dessins, lithos...; du 4 février au 5 mars, Galerie de la Cathédrale, pl. Saint-Nicolas.

• **Mino – Huiles**
jusqu'au 19 février, Espace Guintzet, Home médicalisé de la Sarine.

• **Erica Bolinger, peintre, Françoise Emmenegger, sculpture, et Beat Fasel, peinture**
jusqu'au 25 février, Galerie J.-J. Hofstetter, r. des Epouses 18.

• **Le Fribourg de Jacques Thévoz dans les années 40-60**
Photographie; jusqu'au 28 février, BCU (r. Joseph-Piller 2).

• **Vestiges: Hôpital des Bourgeois en 1973**
photos de Noël Aeby; jusqu'au 1^{er} mars, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

• **Photographie: Eaux en couleurs**
d'Alexandre Plattet jusqu'au 26 mars, TM Café (r. de Romont 29).

• **Hiboux et chouettes**
jusqu'au 23 avril; Musée d'histoire naturelle.

• **Balade archéologique en terre fribourgeoise**
jusqu'au 23 avril; Service archéologique de l'Etat de Fribourg, Planche-Supérieure.

• **Collections Bible et Orient**
cabinet d'exposition; jusqu'au 30 juin; salle 4219 Uni Miséricorde.

• **Manuel Renedo, peinture**
jusqu'au 30 juin, bureaux du Contrôle des habitants, Maison de Ville, pl. de l'Hôtel-de-Ville 3.

DIVERS

• **Louez vos costumes de Carnaval à la ludothèque!**

Ludothèques du Jura (026 466 87 86) et du Schoenberg (026 481 28 97).

• **Séances du Conseil général de la Ville de Fribourg**
lu 30 janvier, lu 20 et ma 21 février, 19 h 30, Maison de Justice, r. des Chanoines 1.

• **Animation pour les enfants: Les Petits Racont'Arts**
pour les gourmands, un conte à déguster par petites bouchées; me 1^{er} et me 15 février, 14 h et 17 h, Art-Buvette, r. Pierre-Aeby 31.

• **Thé, chocolat chaud et contes pour tous**
ve 3 février, 19 h, librairie La Bulle (r. de Lausanne).

• **Le clown Olive**
dans *Magie pour rire*; pour enfants dès 3 ans; di 5 février, 15 h, salle paroissiale de Saint-Pierre, av. Jean-Gambach 4.

• **Atelier**
réalisation de castelets; sa 11 février, 14 h et 17 h 30, Musée de la marionnette, Derrière-les-Jardins.

• **Lire, parler et chanter en patois**
avec la Société des patoisants de la Sarine et le MDA chaque 3^e jeudi du mois, 14 h 30, Foyer Beauséjour, r. Joseph-Piller 2.

• **Contes pour enfants**
dès 4 ans; ve 17 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville, r. de l'Hôpital 2.

SPORTS

• **Hockey sur glace:**
– Fribourg-Gottéron – Zurich sa 28 janvier, 19 h 45
– Fribourg-Gottéron – Bâle sa 4 février, 19 h 45 patinoire Saint-Léonard.

• **Basketball:**
– Fribourg Olympic – Lausanne-Morges Basket sa 28 janvier, 17 h 30.
– Fribourg Olympic – Union Neuchâtel sa 25 février, 17 h 30. halle de Sainte-Croix.

Les gagnants du concours N° 219 3/10

En séance du Conseil communal du mardi 10 janvier 2006, M. le syndic Jean Bourgnonecht a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 219. La réponse à donner était: «**L'im-passe des Dentellières**».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Emma de Reyff

gagne 3 dossiers de fiches du Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg, édités par le Service des biens culturels, d'une valeur de 110 francs.

2^e prix: M^{me} Mathilde Gisler

gagne un arrangement floral offert par la Ville de Fribourg, d'une valeur de 80 francs.

3^e prix: M^{me} Marie-Rose Mollard

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Marthe Wohlhauser

gagne un bon pour le train rétro La Gruyère d'une valeur de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Marie-Louise Brühlart

gagne la plaquette *La Maison de Ville de Fribourg*, Méandre Editions, d'une valeur de 20 francs.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.